



## Problème avec mes voisins cour commune

-----  
Par fgo

Bonsoir ,  
je suis en cours commune depuis 5 ans , je rénove une vieille maison , mais j ai une partie de maison c'est une terrasse qui n'est pas étanche donc j'ai mis des tôles sur les côtés et dessus de cette partie pour pas avoir des d'infiltrations d'eau en attendant mon permis de construire .mais les voisins de la cours commune me demande de les enlever car ca lui donne une nuisance visuel quand t'ils passent et me disent que c'est dangereux , alors que ca fait deux ans qu'elles sont posés. ont ils le droit de me les faire retirer alors que c'est sur ma propriété.  
dans l'attente de votre réponse veuillez agréer mes salutations

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vous attendez le permis de construire depuis 2 ans ???  
Expliquez pourquoi c'est si long ...

La nuisance visuelle est reconnue comme trouble anormal de voisinage, et ces tôles ne sont probablement pas conformes au PLU (à vérifier).